

ANNEXE II

BEYROUTH, le 8 décembre 1948.

LE PROGRAMME DE L'UNESCO EN 1949.

INTRODUCTION

Le Programme contenu dans les résolutions ci-après est dans une très large mesure identique à celui dont l'adoption a été recommandée par le Conseil exécutif, et qui est fondé sur les résolutions votées à Paris et à Mexico. Il a subi, naturellement, diverses modifications et additions consignées dans des résolutions adoptées par les Sous-Commissions de la Commission du Programme et du Budget ou par cette Commission elle-même, lors de la présente session de la Conférence. Les résolutions ci-dessous constituent donc l'expression des décisions et des directives adoptées au cours des trois sessions de la Conférence générale.

Le Comité de Rédaction recommande que le Conseil exécutif soit chargé de faire poursuivre en 1949 l'examen des résolutions du Programme, afin que le Programme présenté en 1950 soit rédigé de façon plus claire et beaucoup plus concise. Cet examen sera conduit en conformité avec la résolution 7.4, qui prévoit la codification des principes et méthodes qui ont été adoptés par les trois Conférences générales et dont l'exposé précèdera les résolutions du Programme.

Les titres de Chapitres proposés par le Comité de Rédaction sont les suivants:

	<u>1949</u>	<u>1948</u>
Chapitre I	Reconstruction	Reconstruction
Chapitre II	Education	Echanges de Personnes et diffusion de la pensée
Chapitre III	Sciences exactes et naturelles	Education
Chapitre IV	Sciences sociales et humaines	Echanges culturels et artistiques
Chapitre V	Activités culturelles	Sciences sociales et humaines
Chapitre VI	Diffusion de la pensée	Sciences exactes et naturelles